



**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DES LANDES D'ARMAGNAC**

N° 3

**Objet : Approbation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2022**

Le 31 mars 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1<sup>ère</sup> Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

**Pour le Département des Landes :**

- . M. Dominique COUTIERE
- . M. Cyril GAYSSOT
- . M. Boris VALLAUD

**Pour la Communauté de communes des Landes d'Armagnac :**

- . M. Philippe LATRY
- . M. François HUBERT

**Pour la Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais :**

- . M. Jean-Yves ARRESTAT
- . M. Patrick ROUSSARIE

Avaient donné procuration :

- . Mme Magali VALIORGUE à M. Boris VALLAUD
- . Mme Patricia BEAUMONT à M. Cyril GAYSSOT
- . M. Stéphane BARLAUD à M. Philippe LATRY

Etaient excusés :

- . M. Xavier FORTINON
- . Mme Agathe BOURRETERE
- . M. Frédéric DUTIN
- . M. Olivier MARTINEZ
- . M. Damien DELAVOIE
- . M. Nicolas LAFON

Etaient également présents :

- . M. Didier MARCIAL, Directeur Général des Services de la Communauté de communes des Landes d'Armagnac
- . M. Frédéric DASSIE, Directeur de la SATEL
- . Pour le Conseil départemental :
  - . M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
  - . M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Le Président ayant quitté la séance et le Comité Syndical siégeant sous la présidence de M. Cyril GAYSSOT,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

**D E C I D E :**

- d'approuver le compte administratif du budget principal de l'exercice 2022 qui se présente comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Réalisations</b>	<b>RAR</b>
<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses	240 044,38	6 346,84	
Recettes	240 044,38	176 017,38	
<b>Résultat</b>	0,00	<b>169 670,54</b>	
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	237 232,54	72 203,88	
Recettes	237 232,54	33 930,54	
<b>Résultat</b>	0,00	<b>- 38 273,34</b>	
<b>Résultat global</b>	<b>0,00</b>	<b>131 397,20</b>	<b>0,00</b>

Le Président de séance,

Cyril GAYSSOT